

HUMANITÉ POUR ZOLBOOT ! RÉGULARISATION !

Pour qui a approché Zolboot dans sa famille et à l'école où il entame sa seconde année scolaire,

Pour qui connaît un peu le problème de la surdité profonde avec la prise en charge globale qu'elle nécessite chez les enfants, vitale pour leur développement,

Il est impensable et inacceptable d'interrompre la scolarité spécialisée de Zolboot qui a commencé pour lui à un âge déjà trop tardif et qui n'était pas en place en Mongolie,

Il est impensable et inacceptable d'envisager une séparation familiale,

Il est impensable et inacceptable que dure plus longtemps la clandestinité de la famille source de toutes les précarités,

Il est impensable et inacceptable que Zolboot continue à être le seul de sa classe à être privé des rééducations préconisées et décidées pour lui par la commission départementale statuant sur le handicap,

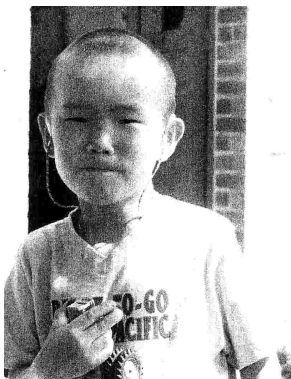
Il est donc inévitable et urgent que **M. le Préfet du Cher** revoie **sa position** et prenne la seule décision humainement possible : **la régularisation pour la tante et l'oncle de Zolboot** qui constituent affectivement et juridiquement son foyer.

C'est ce que lui demandent une majorité de citoyens issus de tous les horizons de pensée.

C'est bien la preuve que le cas de Zolboot dépasse toute considération politique.

Tout le monde sortirait grandi de la prise en compte prioritaire de l'intérêt vital de cet enfant de 6 ans et demi, reconnu handicapé à 100%, et qui a encore des montagnes à soulever pour espérer avoir un jour une vie sociale de qualité.

Réseau Education Sans Frontières 18.



NOM Prénom	Localité	Signature

(suite des signatures au verso)

A remettre à : RESF 18 Maison des Syndicats 5 Bd Clemenceau 18000 Bourges
ou à l'Union départementale CGT 8, place Malus 18000 BOURGES qui transmettra

HUMANITÉ POUR ZOLBOOT ! RÉGULARISATION !

NOM Prénom	Localité	Signature

(voir au recto)